



Assemblée Générale des Ateliers du Cami Salié 2024

COMPTE RENDU

**Vendredi
28 mars
2025**



LES PARTICIPANTS DE L'ATELIER PRÉVENTION DES CHUTES 24-25

ATELIERS DU CAMI SALIÉ

21 rue des palombes 64 000 PAU

05 59 80 18 23 - 06 83 42 95 83

ateliersducamisalie@orange.fr

www.ateliers-du-camisalie.fr

N°Siret 429 887 953 000 25 - 9001Z

N° de formation 726 40 18 68 64

Organisme non assujetti à la TVA

Organisme de formation référencé Qualiopi



Le vendredi 28 mars 2025 à 18 h , l'Assemblée générale de l'association Les Ateliers du Cami Salié s'est réunie sur convocation faite conformément aux articles 16 et 17 des statuts.
La convocation aux membres adhérents a été faite par mail et courrier en date du 12 mars 2025.
Parallèlement, une information de cette Assemblée a été faite à l'ensemble des membres partenaires et aux adhérents 2024.

Majorité : les décisions sont prises à la majorité des suffrages exprimés.
L'assemblée générale extraordinaire, réunie à 18h à validé la modification des statuts.

L'Assemblée réunie à 18h30, est présidée par Jean Marie Avignon assisté de la secrétaire Karine Trallero et de la trésorière Martine Pucheu
78 adhérents sont présents ou représentés, 2 salariées sont présentes.

Le Vice président déclare l'Assemblée ouverte :

1. **Rapport moral** par Jean Marie Avignon Vice-président
2. **Bilan financier** par Martine Pucheu, trésorière
3. **Rapport d'activité 2024** par Geneviève Ponton, Nadine Villeneuve, Élodie Tressèrres, Bruno Gassiot-Priou, Karine Trallero, Frédérique Zielinski
4. **Proposition de budget 2025** par Martine Pucheu, trésorière
5. **Projet d'activité 2025** par Geneviève Ponton
6. **Renouvellement du tiers des 11 Administrateurs,**
7. **Questions diverses.**

1. RAPPORT MORAL Jean Marie Avignon

En proposant ce texte comme rapport moral, nous avons voulu pointer et insister sur des moments forts qui définissent bien association et ses 5 directions de travail (qui seront rappelées dans le rapport d'activité). L'année 2024 marque expressément l'affirmation des valeurs et du projet des ACS, et nous soulignons, pour cela, l'importance du rôle de Geneviève, par sa capacité de travail et par son talent de fédératrice pour nous embarquer dans ces processus.

1/ 2024 est une année de transition qui a vu plusieurs modifications pour les ateliers hebdomadaires. Pour alléger le rythme des interventions de Geneviève, notamment la journée du mardi, et ainsi améliorer ses conditions de travail, une réorganisation des créneaux horaires des ateliers a eu lieu, négociée avec les adhérents. Nous les en remercions pour leur souplesse et leur capacité d'adaptation. Les ateliers, il faut le rappeler, sont le maillon principal de l'association qui représente un terreau d'expérience qui nourrit toutes les autres.

2/ Du même vent, des réflexions sont en marche sur le fonctionnement interne du CA (Conseil d'Administration) pour y renforcer le collectif.

Les membres du CA se sont déterminé.es et réparti.es en appui aux objectifs des ACS : soutien aux projets artistiques, soutien aux actions de réflexion, valorisation et perspectives du travail sur la prévention des chutes. Nous avons doublé chaque poste du bureau pour alléger et enrichir le travail commun. Des choses sont encore à prendre en charge, à faire évoluer.

3/ Un moment fort, en 2024, la journée du 5 décembre : « Tomber et se relever : et si nous changions de regard sur la chute ? », tel a été l'intitulé de cette commande d'AGIRC ARRCO. Cette journée a souligné l'importance de donner la parole aux personnes âgées, et de les écouter. Elle a marqué la nécessité de la rencontre « physique » entre professionnels de terrain, le vécu de la rencontre enrichissant les liens et permettant d'élaborer un sens commun. La présence de ceux-ci dès le début de la préparation témoigne bien de l'importance du travail en réseau et illustre le maillage des actions auquel nous sommes attaché.es.

Cette journée qui a permis de synthétiser l'expérience du travail régulier sur la Prévention des chutes, travail démarré il y a 13 ans par les ACS, sera mieux présentée dans le rapport d'activité. Elle est représentative de notre cheminement, de notre permanence. Dans la durée de

préparation et de réflexion nous avons gardé le cap pour expliciter ce dont nous sommes convaincus : le renversement des représentations sur la chute, et l'importance de mener une réflexion collective avec des responsables d'institution.

Lors du bilan de cette demi-journée, une deuxième journée de sensibilisation sur le relever du sol, chez les pompiers a été retenue.

4/ En 2024 une nouvelle activité, soirée exposé-débat « Mémoire d'avenir » est mise en place.

Dans le contexte actuel de grande confusion des propos, face à l'obscurantisme qui s'étale, l'idée de ces soirées a germé suite à l'interrogation d'Ariane Mnouchkine « Qu'est ce qu'on n'a pas fait ? ».

Résister c'est faire vivre nos valeurs, nous recentrer pour garder le cap.

Ainsi ces soirées, à l'initiative d'adhérents qui proposent un thème, permettent d'apprendre, d'échanger, de se confronter. Ces soirées, à la libre participation de chacun, permettent de récolter des dons qui viennent soutenir les créations artistiques qu'accompagnent les ACS.

Ces soirées permettent de nous ressentir vivant, interrogé.e et à l'écoute. Comme dans le travail corporel : s'ouvrir à soi pour s'ouvrir aux autres.

Gardons ce cap là, c'est le nôtre. Il est le ferment des Ateliers du Cami Salié et surtout sa raison d'exister."

2. RAPPORT FINANCIER Exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 Marline Pucheu Trésorière

L'activité des ACS a été intense au cours de l'exercice 2024, ce qui se traduit par des recettes supérieures à celles de l'exercice précédent : 108 994 € contre 105 167 € en 2023. A noter en particulier :

- des subventions en hausse grâce à l'appui complémentaire de la caisse AG2R pour l'atelier prévention des chutes, le Conseil Départemental en assurant le financement en principal.
- une activité de formation largement développée au sein de différentes institutions (hôpitaux, crèches ; maisons de retraite)
- des dons qui ont été versés à l'association pour participer au soutien à la création artistique, tel que le prévoit l'article 2 des statuts.

Parallèlement, les dépenses ont été bien maîtrisées 100 291 € pour la période contre 101 375 € précédemment. Il faut dire que les 3 000 € qui avaient été prévus pour le soutien aux créations artistiques n'ont pas été utilisés car les projets n'étaient pas suffisamment avancés.

Il découle de ces différents éléments un résultat positif de 8702,96 €, que nous vous proposons de porter dans les réserves de l'association.

Ces réserves, qui s'élèveront à 36 356 € après affectation du résultat, sont nécessaires pour que :

- l'association puisse mener à bien les projets de soutien aux créations artistiques qui ont été validés par le conseil d'administration
- l'association dispose d'une sécurité financière pour l'avenir.

Enfin dans les points importants à relever, notons la forte implication de l'équipe salariée dans les activités de l'association, soutenue par des bénévoles très actifs puisqu'ils/elles ont effectué 620 heures de bénévolat dans l'année, valorisées à 15 500 €, dont 135 heures pour l'organisation de la journée du 5 décembre sur le thème « si nous changions notre regard sur la chute »

Lecture synthétique Budget réalisé 2024 et prévisionnel 2025



REALISE 2024

BUDGET PREVISIONNEL 2025

Les Ateliers du Cami Salié

Recettes	réalisé 2021	réalisé 2022	réalisé 2023	réalisé 2024	budget 2025	Dépenses	réalisé 2021	réalisé 2022	réalisé 2023	réalisé 2024	budget 2025
adhésions + ateliers	25 447	31 566	34 211	31 029	33 486	achat de prestations	7 574	9 732	4 847	2 696	1 920
stages "cam" en intra	23 284	26 720	17 657	16 852	20 899	autres achats (fournitures, petit matériel...)	1 617	2 057	1 522	1 876	1 590
total	48 731	58 286	52 068	49 881	54 385	Locations immobilières et mobilières	10 455	9 415	6 370	10 025	10 785
subv° publiques (CCAS, GDS4, ARS)	12 465	19 600	14 090	17 000	17 900	Primes d'assurances	1 013	1 063	1 126	1 016	1 050
subv° privées (AG2R, AGRIC/ARCO, CARSAI)			2 000	7 000	4 900	Honoraires	696	992	816	400	890
total subventions	12 465	19 600	16 090	24 000	21 800	Déplacements, missions, formation, documentation	2 136	1 793	1 137	3 695	3 290
formation en institution	16 088	20 613	23 546	26 689	10 143	Frais postaux et téléphone	738	888	378	260	50
divers	4 665	502	1 046	4 032	1 200	Salaires + cotisations sociales	61 426	67 548	72 687	76 268	13 790
total formation et divers	19 754	21 016	24 592	30 721	11 343	autres charges	3 138	263	119	258	253
Utilisation des fonds dédiés sur subvention			12 198	4 495		dons		890			
total recettes hors création artistique	30 350	30 901	105 157	108 954	86 328	engagements à réaliser sur subvention attribués		12 198	4 495	3 053	
Création artistique		2 910				total dépenses hors création artistique	61 533	66 365	101 375	100 291	13 420
total recettes	80 950	100 911	105 157	108 954	86 928	Création artistique		3 040			3 590
Résultat	-7 633	1 498	3 782	8 703	0	total dépenses	61 533	69 414	101 375	100 291	86 928

Bilan comptable



Les Ateliers du Cami Salié

ACTIF					PASSIF				
libellé	montant au 31/12/2021	montant au 31/12/2022	montant au 31/12/2023	montant au 31/12/2024	libellé	montant au 31/12/2021	montant au 31/12/2022	montant au 31/12/2023	montant au 31/12/2024
immobilisations corporelles	20	20	20	20	Fonds propres	22 373	23 871	27 653	36 356
immobilisations financières	20	20	20	20	fonds résorbatif	30 006	22 373	23 871	22 653
					résultat	-7 633	1 498	3 782	8 703
					Fonds dédiés sur subvention fonctionnement	0	12 198	4 495	3 053
Actif circulant	51 751	60 858	42 107	52 940	Dettes	29 398	24 810	9 979	13 551
créances disponibles	14 710	11 910	16 638	33 702	dettes fiscales et sociales	28 584	19 708	7 352	7 508
Charges constatées d'avance	800				autres dettes	813	5 102	2 627	6 043
TOTAL	51 771	60 878	42 127	52 960	TOTAL	51 771	60 878	42 127	52 960

3. PROJET D'ACTIVITÉ - ANNÉE 2025

1 - Les ateliers

- 6 ateliers travail corporel toute l'année
 - 2 cycles de 6 ateliers Parent-enfant
- Service périnatalogie du Centre Hospitalier des Pyrénées de mars à juin
- Cycle de 12 ateliers de prévention des chutes Octobre à Décembre

2 - Les stages/formations professionnelles

A. Dans le cadre des ACS 2025

- Du geste graphique à l'écriture, l'appui de l'expression artistique - AVRIL
- Les appuis du rythme - JUILLET
- La prévention des chutes - AOÛT
- Les schèmes du développement et structure du mouvement tout au long de la vie - OCTOBRE

B. Les formations aux professionnels de la petite enfance et aux soignants en institution 2025

- **Crèches** : Jeu, jouet, activité libre Crèche Tom Pouce GAN,
- **Centre Hospitalier PAU Service de réanimation Adulte** Le soin par le toucher en réanimation
- **Centre Hospitalier de Pyrénées** Le toucher dans le soin en psychiatrie

C. Aux psychomotricien-nes

- **Centre Hospitalier de Pyrénées Pau** "Danser en psychiatrie " Novembre 2025

3 - Quatre Soirées exposé-débat "Mémoire d'avenir"

- Keskséksa l'Art Brut ?

Christine de CAMY Poète psychanalyste

- Regard décalé sur l'arbre : merveilles et complexité du vivant

Jean Marie AVIGNON -

- Microbiote et Alimentation

Docteur Philippe Berthelemy - Gastro-entérologue

- Lecture partagée d'un tableau

Agnès Faure - Historienne d'art

4 - Les activités de réflexion et de recherche

• Sur la thématique de l'écriture

Recherche action avec 4 enseignantes de maternelle 2 psychomotriciennes

• Sur l'accompagnement du jeune enfant en structure collective

Réflexion menée avec 4 psychomotriciennes

5 - Action en partenariat en lien avec la prévention des chutes

Projet de création de "sentiers à petits" pas reliant l'Ehpad de l'Esquirette, le foyer du Bialé et la Ville de Lescar

6 - Deux créations artistiques

Écriture, danse, musique : "La danse à 13 ans" et "Autour de l'œuvre de Germaine Richier "

4. VOTE ET RENOUVELLEMENT DU CA

Votes de l'augmentation de l'adhésion et des cotisations trimestrielle, des rapports financier et d'activité

Sont adoptés à l'unanimité :

Les rapports financier et d'activité.

L'adhésion "usagers occasionnels" à 2 € et

L'affectation du résultat positif de 8702.96 € dans les réserves de l'association.

Renouvellement du Conseil d'administration

Le Vice-Présidente rappelle la composition du Conseil d'administration (cf article 8 des statuts) : Le Conseil est composé de 9 membres, élus pour une durée de trois ans.

Deux administratrices sont arrivées au terme de leur mandat : Françoise Lalanne et Martine Pucheu sont arrivé-es au terme de leur mandat. Elles souhaitent se présenter. Les candidatures sont adoptées à l'unanimité par l'assemblée qui valide la composition du Conseil d'Administration.

5. QUESTIONS DIVERSES

Echanges autour projets en cours et à venir.
L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance à 20 h30

La Présidente,
Françoise Lalanne

La trésorière
Martine Pucheu

La Secrétaire,
Karine Trallero

